

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 4 (1931)

Heft: 6

Rubrik: Nos jardins

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pratique. Aussi construisit-on à Töss, en se conformant aux dispositions prescrites par le subventionnement de 1927, une maison double pour plusieurs familles, comprenant, sur deux étages, chacune un logement de 2 et un logement de 3 pièces, avec une cuisine spacieuse. Pour chacun des logements se trouve dans le sous-sol une cave, un local commun pour les chars d'enfants et les vélos et une chambre à lessive, avec bain. Chaque logement dispose aussi d'un local de débarras et d'un local d'étendage commun. Le chauffage est assuré par les poêles en castelles. Des emplacements en plein air et des jardins potagers répondent aux autres besoins des locataires. La ville et le canton ayant consenti à accorder des hypothèques de deuxième et troisième rang à un taux réduit, les loyers ont pu être fixés à 670 fr. pour les logements de deux pièces et à 800 pour ceux de trois.

Depuis lors, la construction des logements économiques a progressé et nous nous sommes efforcés de construire un type d'immeuble qui dépassât le niveau atteint jusqu'ici et nous espérons avoir aidé pour notre part à la solution du problème.

La maison à galeries n'est pas une conception nouvelle. On la rencontre souvent aux environs de l'année 1800. Comme tant d'autres choses, on l'a seulement redécouverte, surtout en Allemagne, en Hollande, en Pologne, en Italie, etc. Jadis, l'escalier de sortie était fort primitif; on le perfectionne maintenant et on le place dans une cage, à l'intérieur de l'immeuble. L'idéal serait de pouvoir fermer les galeries pour les protéger contre les intempéries, mais la loi actuelle sur les constructions s'y oppose. Pour se conformer à ses prescriptions, on serait obligé d'adopter des solutions qui ne seraient pas économiques.

On a adopté le toit plat, parce que l'on dispose dans la cave d'une place suffisante pour le séchage des lessives, etc. Et aussi parce que la colonie tout entière doit être, d'accord avec la municipalité, exécutée d'une manière uniforme. Ses proportions seront si vastes, que le toit plat promet de convenir parfaitement.

Nous disposions pour construire de fin janvier à fin septembre 1930. A cette date, tout était loué.

La dalle du toit, en corps creux, est recouverte d'un liège isolant pressé de 3 cm. d'épaisseur, sur lequel on a étendu un béton de briques d'une épaisseur moyenne de 12 cm., avec inclinaison vers

le centre pour l'écoulement des eaux. Ce béton est revêtu d'une couche de ciment de 2 cm., d'une triple couverture de carton-toile et de gravier roulé. Les bords du toit sont en tôle étamée, les tubes d'écoulement des eaux sont bagués de cuivre.

Toutes les fenêtres, ainsi que les portes qui donnent à l'extérieur ont double verre. Chambres communes et chambres à coucher sont munies de stores à rouleaux. Un chauffage central dessert tout l'immeuble.

Lampes électriques au plafond, prises dans les chambres. Dans la chambre à lessive commune, au parterre, machine à laver électrique, bassin et table de travail. Dans chaque cuisine, fourneau à gaz avec four et chauffage des assiettes, évier en terrazo poli; dans chaque salle de bains, baignoire en fonte émaillée, appareil de chauffage au gaz, toilette et W.C. en faïence. Boîtes aux lettres, places pour les pots à lait et compteurs sont groupés sur le palier principal du parterre. Hors de l'immeuble, installations pour suspendre le linge et battre les tapis. Clôture des jardins en treillis métallique.

L'immeuble contient 12 logements de deux pièces, un logis d'une pièce avec vestibule et W.C., une chambre à lessive, 12 caves, emplacements pour les chars d'enfants et les vélos, 2 séchoirs, caves de chauffe et pour le combustible, et deux boxes à autos avec entrée indépendante.

Les frais se sont montés à environ 178.000 fr. (devis 179.000).

L'entreprise a été financée par une première hypothèque, par une hypothèque de second rang avec amortissement, avec garantie des entrepreneurs et la participation de la coopérative, au moyen d'un capital de parts et de cautions des locataires.

Le loyer des logements de deux pièces est de 800 francs, plus 120 fr. pour le chauffage, le courant électrique de la chambre à lessive et l'entretien de l'emplacement devant l'immeuble; le loyer du logement d'une pièce est de 500 fr., plus 60 fr. pour le chauffage, etc. Celui des garages est de 400 fr., chauffage compris. Les prix sont les mêmes pour le parterre et pour l'étage. Le parterre profite de l'accès direct au jardin, l'étage d'un balcon spacieux. L'insolation est la même pour tous les logements.

Nos jardins

Nos jardins ont belle apparence et procurent de la satisfaction à ceux qui n'ont ménagé ni leur temps ni leurs peines au début de la saison. Souhaitons que la belle période que nous traversons ne soit pas accompagnée de violents orages qui viendront anéantir le fruit de nos labeurs.

En juin, on continue à semer des *haricots nains* et à *rames*. On consolide la ramure de haricots en la reliant par une latte transversale dans leur partie supé-

rieure. On sème également des *chicorées frisées* et *scaroles*. On les plante 4 à 5 semaines après le semis; il faut avoir soin de les enterrer peu profondément. Pour la provision d'hiver, on sème vers le 15 juillet. On peut encore planter des *céleris à pommes* et à *côtes* et les différentes variétés de *choux blancs*, *choux-fleurs*, *choux frisés*, *choux rouges*, etc. On plante également les *betteraves à salade* à 30 cm. de distance en tous sens. Au début du mois, on sème les *choux frisés* à

ped court, que l'on plante fin juillet, et qui sont destinés à la conservation pendant l'hiver. On plante les *bettés à cardes frisées allemandes*; c'est la meilleure variété pour cette saison. En juin, on plante également les *choux de Bruxelles*, soit dans les pommes de terre ou en plein carré. On fera un dernier semis de *carottes nantaises*; on sème assez clair.

Dans les carrés de *fraisiers*, on aura soin d'éliminer les coulants qui se développent au détriment de la grosseur du fruit. Sitôt la récolte terminée, on les laisse pousser, si l'on veut récolter des coulants pour la reproduction.

Les *tomates* seront élevées de préférence sur deux tiges. On les surveillera dans le courant de la végétation et on supprimera toutes les branches secondaires qui se développent à l'aisselle des feuilles.

On ne négligera pas la lutte contre les maladies cryptogamiques au moyen de bouillies cupriques à 2 %. On traite les *tomates*, *pommes de terre*, *céleris*

pommes et à côtes, etc. On ne négligera pas les arrosages, qui ont une grande influence sur la qualité des légumes.

On termine la plantation des plantes annuelles en ayant soin de tailler les massifs.

On peut encore semer des plantes annuelles à végétation rapide et qui sont susceptibles de donner une floraison d'août à octobre, soit *balsamines*, *capucines*, *corcopris*, *immortelles*, *pourpier à grande fleur*, etc. En juin on plante également des *chrysanthèmes*. On donne des arrosages modérés après la plantation et on bassine légèrement en cas de grande chaleur.

La plupart de nos légumes et plantes d'agrément sont envahies par des *poux verts*, *noirs*, etc. Pour s'en débarrasser, nous vous recommandons une solution de 100 litres d'eau dans laquelle vous mettez 2 litres de nicotine et 1 kg. de savon noir.

J. D.

Le béton cellulaire.

Le béton cellulaire dit improprement béton isolant n'a pas d'histoire, il date d'hier; ce n'est pas un béton, car qui dit béton dit mélange de mortier, de chaux ou ciment avec un autre produit, alors que le béton cellulaire est un ciment pur ou un mortier de ciment contenant dans sa masse une quantité considérable (plusieurs milliards par mètre cube) de petites cellules dont le diamètre est de quelques dixièmes de millimètre. Ces cellules remplies d'air sont séparées les unes des autres par de minces cloisons étanches.

Composition du béton cellulaire.

Le béton cellulaire se compose d'un mélange de ciment ou mortier de ciment et d'une mousse de composition spéciale, suffisamment tenace pour que le ciment ait le temps de faire prise, avant que la mousse ne se soit affaïssée; elle joue le rôle de coffrage. Ce mélange de proportions différentes suivant le produit à obtenir est fouetté comme le ferait une cuisinière pour faire sa crème avec son fouetteur dans un appareil de même nom.

Densité et résistance.

La densité est très variable et la résistance varie dans le même sens que cette densité.

La résistance du produit ayant une densité de 0 kg. 300 est de 3 kg. 400 par centimètre carré;

La résistance du produit ayant une densité de 0 kg. 500 est de 8 kg. par centimètre carré;

La résistance du produit ayant une densité de 0 kg. 700 est de 12 kg. par centimètre carré;

La résistance du produit ayant une densité de 0 kg. 900 est de 30 kg. par centimètre carré.

Mauvaise conductibilité de la chaleur du béton cellulaire.

La plus ou moins mauvaise conductibilité de la chaleur de ce produit provient du plus ou moins d'air qui entre dans sa composition physique.

On sait, en effet, que l'air en lames très minces a un coefficient de conductibilité très faible, 0,02 en calories-mètre-heure, ce qui veut dire qu'une paroi ayant 1 mètre d'épaisseur et supposée formée d'un très grand nombre de lames d'air séparées par des cloisons infiniment minces, ne laisse passer par mètre carré que 0,02 calories par heure, la différence de température des fluides baignant chacun une face de la paroi étant 1 degré.

Quand les lames augmentent d'épaisseur, la conductibilité augmente; elle est double pour les lames de 20 mm., car les cloisons sont toujours meilleures conductrices que l'air.

5 cm. de béton cellulaire de densité 3 correspondent à 15 cm. de béton cellulaire de densité 0,9, à 55 cm. de briques et à un mètre de béton ordinaire, ce qui signifie en termes vulgaires qu'un enduit calorifique en béton cellulaire peut avoir trois fois moins d'épaisseur que l'enduit en ciment ordinaire pour l'obtention du même résultat.

La résistance de ce produit à la chaleur est de 450° pour le béton cellulaire du ciment Portland et 800° pour le béton cellulaire de ciment fondu.

Mauvaise conductibilité du son.

La structure du béton cellulaire le rend encore apte à absorber les sons, donc à diminuer l'intensité des bruits extérieurs.

Inabsorbance et imputrescibilité.

Le béton cellulaire est mauvais absorbant et imputrescible. Le béton cellulaire n'absorbe pas l'eau. Les cellules remplies d'air sont, en effet, séparées par des cloisons étanches, aussi ne peut-il y avoir à l'intérieur du produit que les quantités infimes d'eau qui, ayant pénétré par suite de la faible perméabilité du ciment, restent incluses dans les pores de celui-ci. Il n'est pas détruit par la vapeur d'eau, c'est un grand avantage pour plusieurs de ses applications.